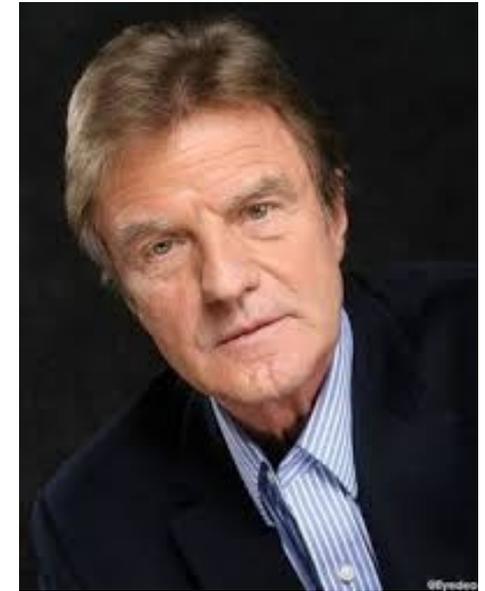


Loi Kouchner

(loi du 4 mars 2002)

- Médecin / homme politique
- Co-fondateur de médecins sans frontières / médecins du monde
- Ministre de différents gouvernements



Bernard Kouchner

Sommaire

- I. Solidarité avec les personnes handicapées
- II. Démocratie sanitaire
- III. Qualité du système sanitaire
- IV. Réparation des conséquences et des risques sanitaires
- V. Dispositions relatives à l'outre-mer

I. Solidarité avec les personnes handicapées



- Droit au respect / solidarité
- Le droit à la réparation de son préjudice

II. Démocratie sanitaire

- Droit de la personne
- Droit et responsabilité des usagers
 - Personnes de confiance
 - Accès au dossier médical
- Participation des usagers au fonctionnement du système de santé
- Responsabilité des professionnels de santé
- Orientation de la politique de santé
- Organisation régional de la santé



III. Qualité du système de santé

- - Promulgué par le sida
- But :
 - Respect de la dignité / secret professionnel
 - Meilleure prise en charge
 - Accès direct au dossiers médical



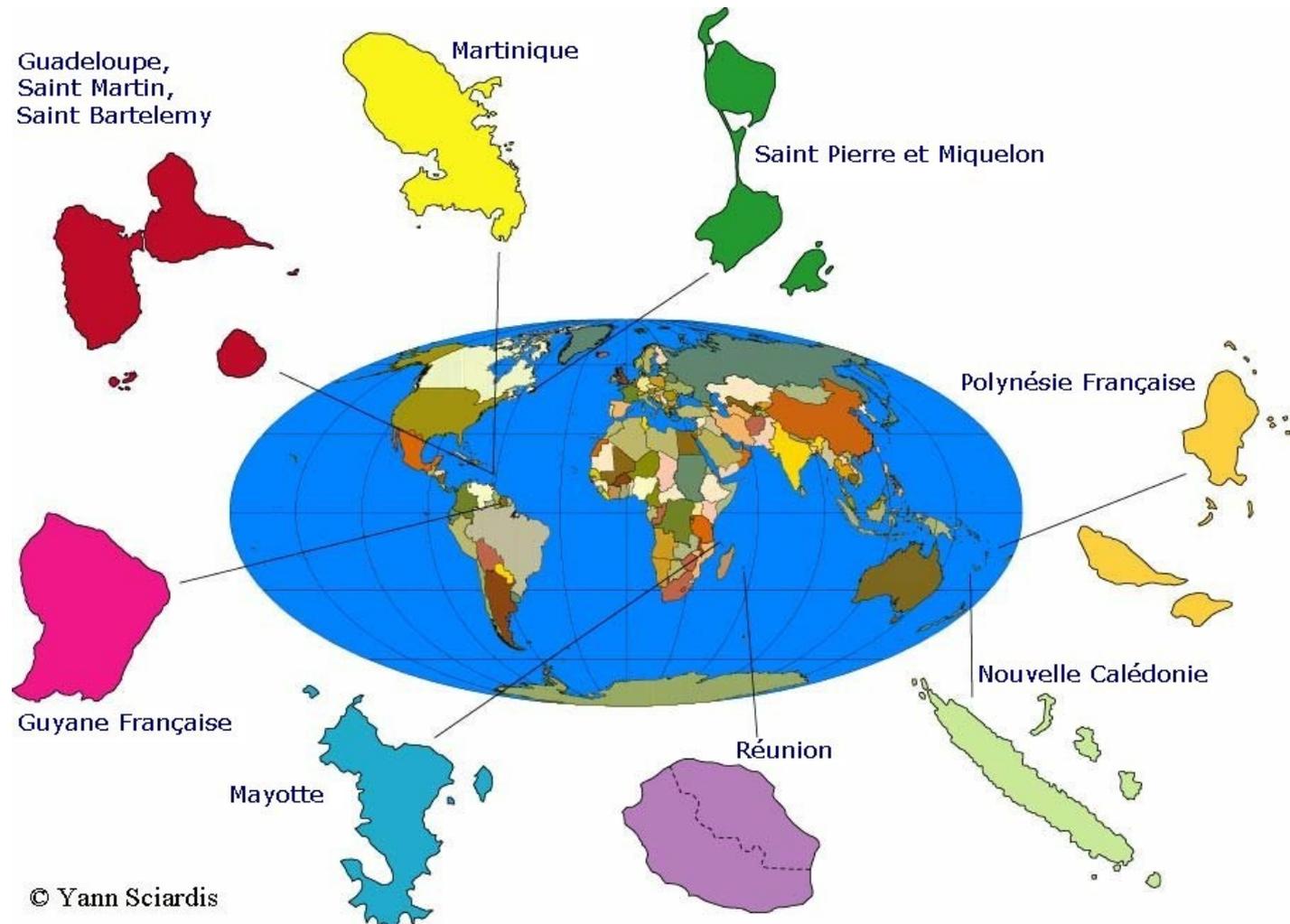
IV. Réparation des conséquences et des risques sanitaires

- Les professionnels sont responsable de ses actes
- Le droit de lancer une procédure contre un professionnel



V. Dispositions relatives à l'outre-mer

- Les dispositifs relatifs à l'outre-mer sont les mêmes que celles de la France.



Conclusion

- Situation de vulnérabilité, d'infériorité physique et psychologie = respect des droits de la personnes
- Droit plus lisibles et accessibles
- « Le premier droit, c'est de connaître ses droits »
- 2011 = L'année des patients et de leurs droits